

Travail du dimanche, travail de nuit

Refusons la régression sociale !

Le projet de Loi Macron, véritable accélérateur de casse sociale, soutenu sans surprise par le patron du Medef, nous conduit tout droit vers une généralisation du travail du dimanche et de nuit.

Cette proposition de loi sur l'activité économique est un leurre qui remet en cause notre modèle de société au motif que cela créerait de l'emploi et de la croissance, une aberration et un non-sens économique dont l'ensemble des salariés ferait encore les frais.

Modification des zones touristiques, des zones activités avec un «potentiel» commercial, douze dimanches ouverts à la demande des maires, instauration de zones internationales décidées par décret sur proposition du ministre dans lesquelles les salariés travailleraient jusqu'à minuit, intégration des gares dans ces nouveaux périmètres...

Le modèle de société que ce projet de loi dessine, c'est un monde, une France, où le vivre-ensemble, le temps d'éducation, de repos, de loisirs, le temps consacré à ses proches, devraient être sacrifiés sur l'autel des marchandises.

Dans les faits, il s'agit de déréglementer le temps de travail, de rendre les salariés taillables et corvéables à merci, de consolider les parts de marchés des grandes enseignes au détriment des petits commerces. Comment imaginer qu'une telle recette puisse relancer l'économie et créer de l'emploi ? De nombreux rapports et économistes démontrent que ce postulat est faux, tout comme les études menées par l'Inserm ont fait la preuve de la nocivité du travail de nuit sur la santé, à commencer par le risque de développer un cancer.

Travailler la nuit et le dimanche n'est pas un choix ! Non, le volontariat dans ce domaine n'existe pas ! Qui peut y croire, quand, dans les grandes enseignes du commerce, 70% des salariés sont des femmes, dont

50% des familles monoparentales vivant avec moins de 1 000 euros par mois ? Qui peut également croire que le Medef ne tentera pas très rapidement de remettre en cause les compensations salariales promises, alors que chaque jour il rogne sur les salaires au nom « du coût du travail » ?

Même la mission d'information et d'évaluation demandée par la Mairie de Paris conclut que « Les conséquences sociales sont très lourdes » et confirme qu'il s'agit d'une aberration consumériste au nom de laquelle seraient remis en cause notre bien commun et la place de l'humain dans notre société.

Pour la CGT, ce projet est inacceptable. Le progrès, ce n'est pas d'ouvrir les commerces 24h sur 24 h, 7 jours sur 7, et de contraindre les salariés à plus de précarité, de pression et à une surenchère : demain, des secteurs comme les banques, les crèches ou les transports seront très fortement impactés !

La CGT revendique un autre choix de société recherchant en priorité le bien vivre et bien travailler tous ensemble !

Contre cette logique libérale, la CGT propose :

- augmenter les salaires pour relancer la croissance, avec un Smic à 1 700 euros brut ;
- traduire immédiatement la hausse du Smic dans tous les minima de branches ;
- obtenir une allocation d'autonomie pour les étudiants ;
- conditionner les aides, les exonérations des cotisations sociales et le Crédit Impôt Compétitivité Emploi (CICE) à la création d'emplois stables et à l'investissement ;
- mettre fin au temps partiel subi ;
- taxer les contrats à temps partiels de moins de 24h hebdomadaires sur la base d'un temps plein.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Courriel :

Âge : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cgt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur www.cgt.fr**